



Octobre 2017 N°07

Gold'INFOS



Gold'INFOS

SOMMAIRE

■ MOT DU MAIRE	03
■ PLAN CLIMAT	04 À 05
■ ONF	06
■ ÉVÉNEMENTS PASSÉS	07 À 09
■ LA COMMUNE VOUS INFORME	10
■ LE CONSEIL MUNICIPAL EN BREF	11
■ LE MOULIN	12

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Accueil du Public	Mardi	7h30 à 9h	Permanence des élus	Judi	
	Judi	17h à 19h		Maire et Adjoint	18h à 19h
	Et sur rdv			Et sur rdv	

Tél : 03 89 82 30 14

Email : mairie.goldbach@wanadoo.fr

Afin de répondre au mieux aux demandes de chaque habitant, la prise de rendez-vous pour le traitement de dossier vous est proposée avec la secrétaire ou tout autre membre de l'équipe municipale.

Le bulletin sera disponible en format pdf sur notre site internet <http://www.goldbach-altenbach.fr/>



LE MOT DU MAIRE

Chères et chers administrés,

Après les vacances bien méritées est arrivée l'heure de la reprise, je tiens à souhaiter une très bonne rentrée à nos enfants sur les bancs des écoles et aux adultes un bon retour dans les différentes entreprises.

Malgré les nouvelles mesures de notre nouveau président, nous allons essayer de poursuivre nos projets.

- L'implantation de l'antenne de téléphonie mobile, dossier compliqué, mais je garde l'espoir de la voir se dresser sur le territoire.
- Le déploiement de la fibre optique est toujours en cours, lorsque les travaux seront suffisamment avancés, une réunion publique d'information sera organisée, afin de vous présenter les modalités de raccordement.
- La rénovation thermique et la mise aux normes d'accessibilité de la mairie conditionnées par l'obtention des subventions. Sur ce point, nous avons des réponses plutôt positives.

En effet, le financement est partiellement couvert par l'apport du produit de la vente du bâtiment 8 rue Madame Sans Gêne, ainsi que les subventions de l'état au titre de la DETR.

Il reste un quart de financement à notre charge qui nécessitera un emprunt. A ce jour la commune n'a plus de dette et le montant qu'il faudra emprunter est envisageable pour nos finances.

N'ayant plus de corps de Sapeurs-pompiers, le conseil municipal a choisi d'équiper la mairie d'un défibrillateur automatique. Ce dernier, d'une utilisation très simple, est fixé sur la façade de la mairie. Il suffit de se laisser guider par l'appareil.

L'emplacement des déchets verts est également une zone à problèmes. Etant sur le périmètre de protection des eaux, nous étions bloqués et ne pouvions pas réaliser une vraie plate-forme. Cependant, nous allons matérialiser 3 zones pour le tri des déchets verts. Elles seront bien définies et permettront au prestataire de la Communauté des communes de collecter les éléments verts pour les valoriser. Un camion équipé d'un broyeur viendra ramasser et broyer les végétaux, et repartira avec les fragments. Cela évitera la pénétration dans le sol des jus produits. Une nouvelle organisation est prévue dès la réouverture et les horaires seront modifiés.

Le projet de l'aménagement d'un terrain de jeux pour les jeunes du village n'est pas abandonné mais nécessite de la patience car nous avons choisi de combler le dénivelé naturel du terrain par des remblais de terre en fonction des apports volontaires. Je vous rappelle qu'il est formellement interdit de déposer des gravats ou autres déchets à cet endroit, et ailleurs également.

Enfin, je tiens à assurer nos agriculteurs de mon soutien. Vous avez pu remarquer les nombreux dégâts occasionnés par les sangliers. Nous n'étions pas la seule commune à subir de tels assauts.

Cependant, pour nos chasseurs, cela est devenu un réel problème et leur a coûté cher. En effet, le montant des indemnités aux agriculteurs qui ont subi des pertes de fourrage a été multiplié par 12 par rapport aux années précédentes.

Ainsi, les chasseurs se voient obligés de multiplier les tirs, mais l'animal est malin et semble bien s'en sortir. De ce fait, le locataire du lot 1 fait appel aux lieutenants de l'ovétole afin de l'aider à surmonter le problème.

Après les sangliers, voilà que le loup manifeste aussi sa présence par des attaques de troupeaux. Ce fut le cas à Geishouse. Le loup est une espèce protégée et n'est donc pas chassable, ce qui n'arrange pas les éleveurs. Cependant, le territoire de la vallée de Saint-Amarin a été classé en cercle 2 et n'ouvre les droits qu'à des aides de protection des élevages, tels que les clôtures ou/et les chiens « Patou ». Ce qui semble bien dérisoire et insuffisant.

Aujourd'hui, ces nouvelles problématiques interrogent. Quels seront les rapports homme/animal dans le futur proche ? Quelle stratégie adopter ? Continuer à protéger le loup au détriment du travail des éleveurs ? Cela promet de nombreuses réunions et de longs débats...

Cette liste de projets et réflexions nous motive pour continuer à vous servir, à répondre à vos besoins et à améliorer le quotidien de nous tous.

Pour conclure, je souhaite féliciter les participants Goldbachois à la Montée du Grand-Ballon 2017, pour leurs performances et leur courage.

Le Maire, Marie-Catherine Bembenek

PLAN CLIMAT



UN PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) est une feuille de route que se donne un territoire pour :

- Faire diminuer les consommations d'énergie de toute sorte (sobriété et efficacité énergétiques),
- Développer les énergies renouvelables en substitution aux énergies fossiles, limitées et responsables du dérèglement climatique en cours,
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre de toute sorte,
- Améliorer la qualité de l'air extérieur,
- Favoriser l'économie locale et l'aménagement durable du territoire,
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique.

Il s'agit d'une véritable stratégie locale, animée par les principes du développement durable et forte des atouts du territoire (tant géographiques qu'humains).



HISTORIQUE DU PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL

Le PCAET du Pays Thur Doller s'appuie sur une forte sensibilité des acteurs du territoire aux questions d'efficacité et d'innovation énergétique. Ainsi, dès 2002, la Charte de développement fondatrice du Pays Thur Doller souligne la nécessité d'engager une réflexion sur les enjeux énergétiques. Une thématique reprise avec force et constance par le Conseil de Développement du Pays Thur Doller qui a rendu plusieurs avis à ce sujet (éclairage public, autonomie énergétique du territoire, mobilité douce...)

A partir de 2007, c'est dans une démarche de Plan Climat-Energie Territorial que le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Thur Doller s'est engagé de manière volontaire. Il traite toute une série de thématiques :

- Bâti : efficacité énergétique des bâtiments, écogestes...
- Transports : transports collectifs, covoiturage, déplacements doux (vélo, marche...)
- Énergies : énergies renouvelables, économies d'énergie, diagnostics énergétiques des bâtiments communaux...
- Gestion de l'espace : actions en faveur des paysages, d'un urbanisme durable, de la préservation de la biodiversité...
- Agriculture et forêt : promotion des filières alimentaires courtes, structuration d'une filière bois locale...

LA QUALITÉ DE L'AIR AU PAYS THUR ET DOLLER

Qualité de l'air extérieur.

57% des émissions de particules fines PM10 au pays Thur Doller proviennent du secteur résidentiel.

Un constat malheureux.

C'est la plus grosse source d'émission de PM10 devant :

- **l'agriculture : 19%**
- **le transport routier : 12%**
- **l'industrie : 10%,**

Si on compare par type d'énergie émettrice de particules fines, **le bois énergie représente 56% des particules fines émises, devant :**

- les polluants de l'industrie et l'agriculture (35%),
- les produits pétroliers (9%).

«Source d'information ASPA 15052901-ID» -2013

(AtmoGrand Est). Réunion des référents climat – 23 février 2017.

Comment développer l'usage du bois-énergie sans détériorer la qualité de l'air extérieur ?

De deux manières complémentaires :

- En aidant les particuliers à remplacer leurs anciens appareils de chauffage bois par des appareils plus performants (rendements énergétiques...) et moins polluants (émission de particules faibles).
- En sensibilisant aux bonnes pratiques de chauffage au bois (stockage, humidité du bois, tubage et ramonage de la cheminée...).

PLAN CLIMAT



Il a ainsi été décidé de mettre en place un dispositif d'aide à la modernisation des anciens appareils de chauffage au bois individuels

« L'aide au poêle » est initiée par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Thur Doller. Elle vise à aider financièrement les particuliers à changer leur cheminée (foyers ouverts) ou leur ancien appareil de chauffage au bois (poêle à bûches, insert, chaudière, cuisinière) par des appareils de chauffage au bois plus récents et performants.

L'aide est d'un montant forfaitaire de 600 euros. Versée directement aux particuliers, elle est cumulable avec d'autres aides : crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE),



Eco-prêt à taux zéro... (sauf aides à l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat).

« L'aide au poêle » est un dispositif expérimental qui a pour objectif le remplacement de 270 appareils d'ici fin octobre 2018 sur le territoire Thur Doller. Cette aide est attribuée par le Pays Thur Doller via les fonds d'Etat « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » et par les Communautés de Communes de Thann-Cernay, de la Vallée de Saint-Amarin et de la Vallée de la Doller et du Soultzbach.

Plus d'informations : <https://www.pays-thur-doller.fr>

TROPHÉES DU BÉNÉVOLAT



Dans le cadre de la Journée mondiale du Bénévolat de l'ONU, l'Union Départementale du Bénévolat associatif du Haut-Rhin organise les « **TROPHEES DU BENEVOLAT** ».

Ce concours a pour objectif de valoriser le bénévolat et l'action des bénévoles qui oeuvrent dans les associations.

Le concours est ouvert à toute personne bénévole et toute association de droit local, déclarée du Haut-Rhin.

Le « TROPHÉE DU JEUNE BÉNÉVOLE » s'adresse à toute personne bénévole âgée d'au moins 16 ans et d'au plus 30 ans au 31 décembre 2016.

Le « Trophée du bénévole » distingue une personne bénévole âgée de plus de 30 ans pour son parcours et son investissement exemplaires au sein d'une association.

Le « Trophée de la meilleure action bénévole » vise à récompenser la qualité et l'intérêt éducatif et social d'une intervention conduite par des bénévoles au sein ou pour le compte d'une association. Cette catégorie n'est ouverte qu'aux seules associations.

Les trophées sont attribués par un jury composé et désigné par l'UDBA 68. Ses décisions sont sans appel.

Auparavant, des votes par Internet pourront avoir été organisés par l'UDBA 68 sous réserve des possibilités techniques du moment. Ces votes seront pondérés mais participeront au classement final.

Le contrôle des votes se fera par un jury désigné par l'UDBA 68.

LES TROIS TROPHÉES SONT DOTÉS DE PRIX :

TROPHÉE DU JEUNE BÉNÉVOLE :

trophée d'or : prix de 200€
trophée d'argent : prix de 150€
trophée de bronze : prix de 100€

TROPHÉE DU BÉNÉVOLE :

trophée d'or : prix de 200€
trophée d'argent : prix de 150€
trophée de bronze : prix de 100€

TROPHÉE DE LA MEILLEURE ACTION BÉNÉVOLE :

trophée d'or : prix de 500€
trophée d'argent : prix de 300€
trophée de bronze : prix de 150€



LE DOSSIER D'INSCRIPTION est à retirer auprès de :

UDBA 68, Trophées du Bénévolat du Haut-Rhin
10 rue des Castors - 68200 MULHOUSE

Tél. 03 89 50 46 99

ou à télécharger sur le site : <http://www.udba68.benevolat.org>

La date limite de retour des dossiers à l'adresse postale ci-dessus est fixée au : 31 octobre 2017

Gold'INFOS

NATURA 2000

Dans le cadre du réseau Natura 2000, 61 500ha répartis sur le massif vosgien ont été désignés comme Zone de Protection Spéciale au titre de la directive européenne « oiseau » pour la conservation du grand tétras et d'autres espèces de l'avifaune forestière comme la gélinotte, les pics ou les petites chouettes de montagne.

La diversité des besoins du grand tétras fait de sa présence un révélateur de la qualité écologique des milieux qu'il occupe. La qualité de son habitat bénéficie à un cortège d'espèces fréquentant les mêmes milieux.

En 2016, l'ONF, en concertation avec le Groupe Tétrás Vosges a réactualisé la directive tétras datant de 1991. Cette directive s'appuie sur le guide de Sylviculture « Des forêts pour le grand tétras », issu du Guide de sylviculture résineux Massif Vosgien datant de 2012, et sur les Documents d'objectifs Natura 2000 des sites concernés.

La directive définit un zonage distinguant 2 niveaux d'enjeu pour le maintien ou l'amélioration de l'habitat : une Zone d'Action Prioritaire (ZAP) et une Zone de Gestion Adaptée (ZGA). La ZAP correspond à l'aire de présence actuelle et récente du grand tétras et la ZGA à l'aire de présence ancienne.

La directive définit aussi un zonage distinguant 2 niveaux d'enjeux pour la protection contre le dérangement : une zone « sensible au dérangement » et une zone « moins sensible au dérangement ».

A chacun de ces zonages correspondent des recommandations pour la gestion forestière, la gestion cynégétique et l'accueil du public.



- ◆ Traitement en futaie irrégulière.
- ◆ Périodes définies pour les interventions (martelage, exploitation, travaux, battues).
- ◆ Maintien d'arbres habitats en nombre supérieur (5/ha en ZAP et 2/ha en ZGA en plus des 3/ha recommandés dans la gestion courante).
- ◆ Pas d'apport de nourriture ou de dispositif d'attraction du gibier.
- ◆ Limitation de la circulation motorisée.
- ◆ Attention particulière portée lors d'autorisations de manifestations sportives.

Ces recommandations s'appliquent différemment suivant les différents zonages.

Concernant GOLDBACH-ALTENBACH, environ 173 hectares sont classés en ZPS dont 95 en ZGA et 78 en ZAP « moins sensible au dérangement ». La zone la plus restrictive de la ZPS concernant les activités humaines n'est pas présente sur la forêt communale, et l'aménagement forestier en vigueur depuis 2013 intègre déjà les principales recommandations de la directive.

Mme Claudine HALM, chef de triage et M. Didier MOUGIN, chargé de sylviculture et environnement à l'ONF



●● QI GONG



Le **QI GONG** est un art de vivre qui renforce la santé, la vitalité. Il fait partie des 5 branches de la **MEDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE** et a pour objectif principal de faire circuler l'énergie dans l'ensemble de son corps pour rester en bonne forme.

IL DONNE PLAISIR À S'OCCUPER DE SOI, DE SON MENTAL.

Les exercices doux permettent d'entretenir la souplesse, les tendons, les articulations. Ils améliorent le système digestif, le sommeil. Tout au long de la séance, nous sollicitons l'équilibre, la mémorisation, la latéralisation. Les exercices sont adaptés à chacun, sans force.

Le **QI GONG** est destiné à tout le public, jeunes et moins jeunes. Il n'y a pas d'âge pour prendre soin de soi.

VENEZ ESSAYER UNE SÉANCE !!!

Les cours débutent le mardi 12 septembre 2017 à 14 h au Dorfhüss.

Contact : Claudine COLOMBO, (CN 2ème dan, titulaire DIF. CQP, club affilié à la Fédération Française de Karaté)

Tél. 06 19 77 56 60 taichitao68@gmail.com

Site Internet : www.taichitao68.com

●● EN BREF

8 MAI 2017

La cérémonie du 8 mai s'est tenue dans notre commune sous un ciel plutôt morose avec le Colonel Gérard Schmidt en charge du protocole de la cérémonie et le médecin Colonel Jacques Lettermann comme représentants des autorités militaires. Roger Muller s'est vu remettre une médaille au titre de la Reconnaissance de la nation pour son engagement en Algérie.



TRAVAUX RÉGIE

Rigoles métalliques : rue du Mal Lefebvre, chemin rural en prolongement du chemin du Grand-Ballon, chemin rural hameau de Neuhouse.

Réparation regards eaux pluviales : rue Principale, Altenbach-le-Bas

Rénovation mur : rue du Bessay

Peinture : pignon intérieur cabane de la Vierge

Remise en état du barbecue



Rigoles métalliques

ANIMATION D'ÉTÉ

Dans le cadre des animations d'été organisées par la commune de Willer-sur-Thur, cette année, nous avons proposé l'activité des luges au Markstein. A notre grande surprise, seuls 6 enfants ont répondu présents. Pour leur plus grand plaisir car ils ont ainsi pu profiter pleinement de l'attraction avant de repartir le sourire aux lèvres.



Avant



Après

Rénovation mur rue du Bessay

●● CHASSE AUX OEUFS

Pour la 3ème édition, 13 enfants et une douzaine d'adultes se sont retrouvés devant la mairie à 14h le samedi 15 avril 2017.

Une séance photos avant le départ et voilà le petit groupe en route sur le chemin du Merzenbach pour se rendre à une chasse aux œufs au lieu-dit de « l'abri de la vierge ».

Une bonne centaine d'œufs en plastique ont été cachés dans l'espace verdoyant qui agrément le lieu.

Dans la précipitation, certains chasseurs sont passés plusieurs fois à côté des œufs qui attendaient patiemment qu'une petite main les ramasse et les dépose dans leur panier.

Une fois tous les œufs ramassés, les enfants ont pu les échanger contre un contenant garni d'œufs et lapins en chocolat.

Pour clore cette activité, tous les participants se sont réunis autour du verre de l'amitié et ont savouré de bons gâteaux confectionnés par les membres de la chorale.

Les enfants ont profité de cette après-midi pour jouer ensemble dans ce cadre bucolique et les parents ont passé un agréable moment de convivialité.

Danielle Walter



●● MONTÉE DU GRAND-BALLON

Dix ans que la coupe du monde de course en montagne fait étape à la Montée du Grand-Ballon. C'est en effet en 2008 que la course organisée par l'US Thann Athlétisme a intégré le circuit mondial. Cette édition 2017 était l'occasion de marquer cet anniversaire en présence notamment des représentants de la WMRA, M. Pierre Weiss, Tomo Sarf et Wolfgang Munzel. Une quinzaine de nations et les meilleurs coureurs mondiaux étaient au départ des deux courses du jour qui ont rassemblé plus de 400 participants. Chez les masculins, le tenant de la coupe du monde, l'Erythréen Petro Mamu, déjà trois fois vainqueur sur les pentes du sommet des Vosges, s'est imposé pour la quatrième fois. Chez les féminines dont le départ était donné cette année encore de Goldbach-Altenbach, les Italiennes Alice Gaggi et Valentina Belotti ont dominé la course. Mme Bembenek, le maire du village, a donné le départ de la course tandis que DJ Doc Dany a assuré l'animation avec bonne humeur et le gros son. La prochaine édition se prépare déjà et se déroulera le dimanche 10 juin 2018.

Jean-Alain HAAN

Organisateur de la Montée du Grand-Ballon

Résultats de nos habitants participant à la course :

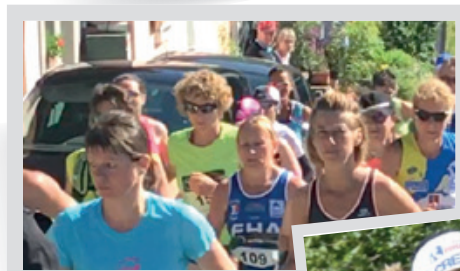
SEGLER Michel : 69^{ème} position 1h 28' 26''

BAECHER Nicolas : 92^{ème} position 1h 33' 7''

ZUSSY Emilie : 48^{ème} position 1h 28' 24''



Top 3 femmes au départ



Vainqueur :
Alice Gaggi
(Italie)



JOURNÉE CITOYENNE

Une nouvelle fois, les habitants se sont mobilisés le 25 mars dernier lors de la fameuse journée citoyenne. Et ce n'est pas moins d'une trentaine de personnes qui ont participé à l'entretien et à la rénovation de différents secteurs dans le village. Jeunes et moins jeunes étaient motivés pour rendre notre village plus beau, et surtout plus propre. Les travaux ont été axés sur cinq chantiers principaux : le désherbage et l'entretien de la place de pétanque en haut du village, la vidange et le nettoyage du captage à l'ancien réservoir, le désherbage et le fleurissement du trop-plein au niveau du réservoir, le nettoyage et la remise en état du barbecue au niveau de l'abri de la Sainte-Vierge ainsi que le rafraîchissement de la peinture des bois et pour finir le ramassage des déchets sur les bords de route. Quatre groupes de 2 personnes ont donc longé le village, du Lieu-dit Le Moulin jusqu'à la place du SUDEL en passant par Altenbach. Malgré une petite brise fraîche, ce fut un plaisir d'apprécier le soleil et le ciel bleu !

C'est à 9h du matin que tous les participants se sont donné rendez-vous dans la cour de l'ancienne école pour la répartition des tâches et la distribution du matériel nécessaire à l'accomplissement des objectifs fixés. Après la formation des différents groupes, chacun s'est donc rendu à son poste équipé des outils tels que des gilets jaunes, gants, pelles, pioches et sacs poubelles. La matinée fut très mouvementée et tout le monde s'est investi avec entrain et détermination.

A partir de 12h30 les participants se sont tout doucement rendus au Dorfhüss après une bonne matinée de travail. Et oui, après l'effort, le réconfort, c'est bien connu ! Un apéritif les attendait là, bien mérité ! L'on pouvait entendre de-ci de-là chacun donner son avis sur le déroulement de cette matinée, et exprimer sa satisfaction. Puis le moment de passer à table est arrivé. Le collet fumé et les différentes salades préparées par les bénévoles, accompagnés d'un bon verre de vin, ravirent les estomacs de chacun. Un vrai plaisir de voir tout ce petit monde se réunir et rire autour de ce chaleureux repas. Jusqu'au dessert, ou plutôt aux desserts car plusieurs participants avaient confectionné des gâteaux pour finir cette journée en beauté. Autant dire qu'il y avait du choix.



Après quelques derniers échanges, chacun est rentré chez soi, satisfait de cette journée et surtout satisfait du résultat de leurs efforts.

Il est vraiment très important pour notre village d'entretenir cette tradition, et de participer chaque année, de près ou de loin, à ces petits travaux d'amélioration de notre lieu de vie. Jeunes ou moins jeunes, tout le monde est invité pour faire de notre village un lieu accueillant, propre et sain. C'est un réel plaisir pour la commune d'organiser ce moment de rencontre et de civisme. Mme le maire remercie encore tous les participants de l'édition 2017 et vous encourage vivement à vous inscrire pour les prochains événements du même type qui seront organisés les prochaines années.

Frédérique KLEIN



Gold'INFOS



LA COMMUNE VOUS INFORME

DÉFIBRILLATEUR

Un défibrillateur est à votre disposition.
Il se situe à la mairie sur le mur à droite de l'escalier principal.



BOIS

Cette année sera une année blanche, de nouvelles attributions de fonds de coupes auront lieu au printemps 2018. Il en est de même pour le BIL qui sera à commander pour le printemps 2018.

ESPACE DÉCHETS VERTS

Vous avez tous pu constater la fermeture de l'espace des déchets verts. En effet, des travaux de nettoyage ont été effectués afin de créer de nouvelles zones de tri des déchets verts. Le but étant de revaloriser ces déchets par des entreprises spécialisées.



EN RÉPONSE

Suite à la parution de l'article « maire à mi-mandat », un citoyen est sorti de sa léthargie et a une nouvelle fois brillé par son talent de communication. Il faut savoir que cette personne ne s'exprime que sur Facebook. Il aime cracher son venin derrière un écran. Il ne se donne même pas la peine de s'exprimer d'homme à femme, quelle preuve de courage !

Eh oui, mon optimisme fait partie de mon caractère et cela m'est bien utile pour pratiquer mon métier. Ce n'est pas mon genre de renchérir sur les mauvaises nouvelles, les médias s'en chargent.

Je préfère aller de l'avant et voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide.

Quel genre de citoyen êtes-vous pour vous permettre de tels propos ? Certes on ne se connaît pas assez puisque vous ne vous êtes jamais mobilisé pour aucune des journées citoyenne organisées depuis le début de mon mandat, ni à aucune autre manifestation d'ailleurs.

Seriez-vous agoraphobe ?

Rénover la mairie est effectivement un projet pour une petite commune comme la nôtre, qui a peu de moyens et l'idée de se battre pour maintenir ce service de proximité peut effectivement vous dépasser.

Je ne vais pas m'étaler davantage sur les nombreux autres sujets que vous abordez de manière narcissique par manque d'information, cependant je vous invite à venir en parler en mairie. Lorsque je n'enseigne pas, j'y suis très souvent.

Marie Catherine BEMBENEK



A VENIR

SAMEDI 14 OCTOBRE 2017 - JOUR DE LA NUIT

Manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse. Plus d'informations sur le site www.jourdelanuit.fr

DIMANCHE 15 OCTOBRE 2017

L'amicale des anciens sapeurs-pompiers organise un repas Moules frites au Dorfhüss à partir de 11h. Au menu : Blanc cassis – Moules frites – dessert – café. Tarif Adulte : 15€ / Tarif enfant : 10€

LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

 se déroulera à Willer/Thur

MARDI 5 DÉCEMBRE 2017

Le passage du Saint-Nicolas organisé par l'association du Tai Chi Tao

SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2017

Le traditionnel repas des anciens sera servi au Dorfhüss avec une nouveauté en surprise...

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 2017

Concert Orphéon à l'Eglise du village – Entrée gratuite. Vin chaud, gâteaux, kougelhoppf et bredelas seront en vente au profit de l'Eglise

MOIS DE DÉCEMBRE

Décorations des fontaines sur le thème « Noël Gourmand »

LE CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

LES CONSEILLERS ONT APPROUVÉ :

SÉANCE DU 14 FÉVRIER 2017

- Le compte de gestion, le compte administratif et l'affectation des résultats 2016 pour le budget principal et forêt
- La location du bâtiment, 5, rue de la Forge, à l'amicale des anciens sapeurs-pompiers de Goldbach-Altenbach pour une redevance de 50 € par mois
- La vente du matériel et des véhicules du corps local des sapeurs-pompiers dissous le 31/12/2016
- L'implantation d'un pylône de téléphonie mobile sur le site «Am Honneck » et la cession gratuite du terrain à la Communauté de Communes de la vallée de Saint-Amarin, porteur du projet
- L'attribution de la maîtrise d'œuvre concernant la rénovation de la mairie à M. Stéphane HERGGOTT, architecte

SÉANCE DU 21 MARS 2017

- Le budget primitif 2017 du budget principal et forêt
- La fiscalité 2017 sans augmenter les taux
- L'annulation de la vente de terrain cadastré section 6 parcelles 89 et 37 à M. Hürlimann afin de ne pas vendre ce terrain à la SAFER qui avait porté à la connaissance de la commune une intention de préempter conformément à la demande de M. Eloi GEWISS, exploitant de la ferme auberge du Kohlschlag
- Les indemnités des maires et des adjoints suite à la modification de l'indice terminal par la loi
- La composition du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes, le nombre de siège est fixé à 36.

SÉANCE DU 2 MAI 2017

- Les délégations au maire conformément à l'article L.122-22 Code général des collectivités territoriales
- La réhabilitation du mur rue des Champs par l'entreprise Antonelli pour un montant de 13 898.40 € TTC
- La décision modificative du budget principal prévoyant un réajustement des crédits pour la réhabilitation du mur rue des Champs
- L'achat d'un défibrillateur auprès de MJ sécurité pour un montant de 2 432 € TTC
- L'agrément de M. Franck ALBERT, permissionnaire du lot de chasse n°2
- Les nouveaux statuts de la Communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin
- Acte la tenue d'un débat sur les orientations du PADD et du PLUI
- La convention de prise en charge des honoraires relatifs aux secrétariat du comité médical et de la commission de réforme.

SÉANCE DU 6 JUIN 2017

- La conclusion d'un contrat avec la société Fichter Bureautique pour une durée de 5 ans pour la location d'un copieur multifonctions.
- Les travaux de mise en accessibilité de l'église. Mme le Maire est chargée de choisir la prestation la plus adaptée techniquement et économiquement.
- Le Toyota Runner est vendu au prix de 5 750 €
- L'acte de vente a été signé le 15/05/2017. Prix de la cession : 86 000 € sous déduction des frais de requête en possession trentenaire d'un montant de 81,15 €

PETIT RAPPEL

LES ENCOMBRANTS : COMMENT LES PRÉSENTER ?



SAC OUVERT
= OUI



SAC FERMÉ
= NON

CONSIGNES :

Chacun dépose ses encombrants devant son habitation et non au centre du village.

Pas de regroupement avec ceux des voisins

Pas d'ordures ménagères,

Pas de gravats, plâtre, carrelage, tuiles, vitrages, déchets

électriques ou électroniques, peinture, produits chimiques, etc...

INTERDIT ! (suite à de fréquents abus)

La présentation à la collecte de contenu de toute une maison : la vente d'une maison génère des déchets qu'il n'est pas tolérable de faire payer par vos voisins.

Pour l'évacuation d'un grand volume d'encombrants, merci de contacter notre prestataire Coved au 03 89 26 64 17 pour établir un devis.



LE SITE DU MOULIN

A la fin du 19^{ème} siècle, le site est occupé par un TISSAGE propriété de l'industriel GERRER où battent une centaine de métiers . La population de Goldbach trouve là du travail.

Il y a une cinquantaine d'années, des traces du bâtiment industriel étaient encore visibles sur le flanc nord-ouest du vallon sous le passage de la route départementale D 13b VI .

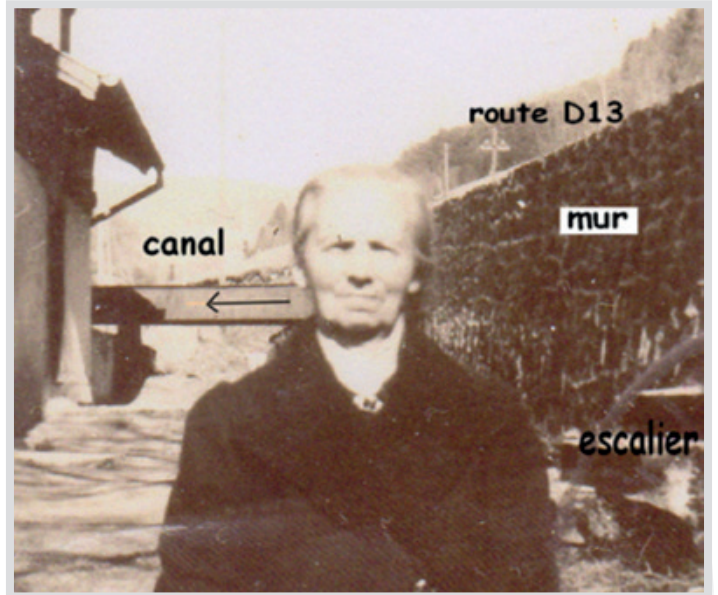
GERRER décide de déplacer son usine à THANN et l'installe à l'emplacement de l'actuel Relais culturel rue Kléber. La centaine de métiers à tisser est donc déménagée à Thann et les habitants de Goldbach perdent une source de revenus .

Laurent GULLY reprend le site et transforme le bâtiment situé en rive gauche du MITTELACHRUNZ pour le transformer pour partie en maison d'habitation, les parties basses restant dévolues à une activité artisanale de scierie-menuiserie.

Ses fils Charles et Eugène travailleront avec lui jusqu'à ce que les aléas de la Seconde Guerre Mondiale les dispersent.

Gilles SIFFERLEN (1908) donne quelques informations dans le fascicule réédité par la commune .

Sur la **photographie** Anna GULLY née MATHIS, épouse de Laurent, pose vers 1950 devant la partie terminale du canal fait de segments de fonte emboîtés et rivetés.



La prise d'eau se situait dans le Mittelbachrunz à la limite amont de la propriété Gully. Le canal d'alimentation suivait le pied du mur limitant la route départementale et comportait un canal de dérivation sommaire ; à hauteur de la maison, l'eau passait par un entonnoir coiffant le tuyau de chute surplombant la TURBINE aménagée par Laurent dans la « chambre des eaux ».

L'eau regagnait ensuite le ruisseau par un canal de fuite souterrain pour partie sous la maison, puis sous la cour et ensuite sous l'ensemble écurie-étable. Enfin retour de l'eau à l'air libre à l'aval, dans un pierrier.

Débit mesuré vers 1855 par une équipe de scientifiques pour le compte du département du Haut-Rhin : 50l/s.

Dans cette zone existait en amont de la maison de Pierre Schneider (aujourd'hui « Les Chevaux du Moulin Bousquet ») une scierie communale dont j'ai relevé des indices en rive gauche du Mittelbachrunz il y a quelques 20 ans.

Le versant Est comportait un petit canal rudimentaire qui alimentait en eau la roue d'une fabrique de limes disparue . La route faisait un écart aujourd'hui corrigé pour faciliter la circulation .

L'eau du Mittelbachrunz était donc **source d'énergie** pour plusieurs entreprises.

Pierre JILGER



Gold'INFOS